Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO — CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 MARS 1914 — 87ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

MAURICE LAFARGUE
Président-Gérant

Bureau: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

RAPPORTS D'ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL.

St. Paul Fire and Marine Insurance Company de St. Paul, Minn.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital entièrement versé...	$ 500,000.00	
Actif	9,464,889.73..	
Passif, moins capital et surplus	5,750,923.88	
Surplus	3,213,965.85	
Primes reçues en Louisiane, 1913—		
Incendie	$24,341.42	
Marine	36,189.03	
Total		$60,530.45
Pertes payées en Louisiane, 1913—		
Incendie	$ 9,656.19	
Marine	17,774.54	
Total		$27,430.73

GODCHAUX & MAYER, LTD., 817 rue Union, Agents.
28fév—30f

RAPPORT ANNUEL.

Detroit Fire and Marine Insurance Company de Detroit, Mich.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital entièrement versé...	$ 500,000.00	
Actif	2,278,039.42	
Passif, moins capital et surplus	703,332.59	
Surplus	1,074,706.83	
Primes reçues en Louisiane, 1913—		
Incendie	$11,227.75	
Total		—$11,227.75
Pertes payées en Louisiane, 1913—		
Incendie	$ 6,198.77	
Total		—$ 6,198.77

CHARLES D. FOUCHER, ARTHUR H. DICKS, Agents.
28fév—30f

RAPPORT ANNUEL.

Newark Fire Insurance Company de Newark, N. J.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital entièrement versé...	$ 500,000.00	
Actif	2,009,892.77	
Passif, moins capital et surplus	901,859.21	
Surplus	608,033.56	
Primes reçues en Louisiane, 1913—		
Incendie	$22,403.28	
Total		—$22,403.28
Pertes payées en Louisiane, 1913—		
Incendie	$ 2,079.64	
Total		—$ 2,079.64

W. S. CAMPBELL, State Agent,
C. D. FOUCHER, 317 rue Carondelet.
MACMURDO & TERRY, Weiss Bldg.
INTERSTATE TRUST & BANKING CO., Canal and Camp. Agents.
28fév—30f

RAPPORT ANNUEL.

Michigan Fire and Marine Insurance Company de Detroit, Mich.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital entièrement versé...	$ 400,000.00	
Actif	1,547,443.95	
Passif, moins capital et surplus	763,258.71	
Surplus	384,186.24	
Primes reçues en Louisiane, 1913—		
Incendie	$ 7,653.49	
Total		—$ 7,653.49
Pertes payées en Louisiane, 1913—		
Incendie	$ 4,176.86	
Total		$ 4,176.86

EDWIN SHELBY & CO., 302 Hibernia Bank Bldg., Agents.
28fév—30f

RAPPORT ANNUEL

ALLIANCE INSURANCE COMPANY OF PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA

Pour l'année finissant le 31 décembre, 1913, publié de conformité avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital versé	$ 750,000.00	
Actif	2,278,199.77	
Passif moins capital et surplus	837,439.32	
Surplus	600,760.45	
Primes reçues en Louisiane, 1913—Feu	$20,927.53	
Primes reçues en La. 1913 — Marine	8,123.28	
Total	$	29,050.81
Pertes payées en Louisiane 1913 — Feu	$5,088.56	
Pertes payées en Louisiane, 1913 — Marine	6,740.62	
Total,	$	11,829.18

Agents
THE HARTWIG MOSS INSURANCE AGENCY, LTD.
220 rue Baronne.
1 mars-30f

RAPPORT ANNUEL.

American Central Insurance Company de St. Louis, Mo.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1913, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital entièrement versé...	$2,000,000.00	
Actif	5,413,218.67	
Passif, moins capital et surplus	3,383,138.97	
Surplus	30,079.70	
Primes reçues en Louisiane, 1913—		
Incendie	$28,700.03	
Marine	529.42	
Total		—$30,229.45
Pertes payées en Louisiane, 1913—		
Incendie	$ 5,396.30	
Marine	166.75	
Total		—$ 5,562.05

SORIA & SCHOPP INS. AGENCY, 714 rue Union.
ARTHUR MENDES & CO., 219 Varieties Alley, Agents.
28fév—30f

RAPPORTS D'ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL

ALLEMANNIA FIRE INSURANCE CO OF PITTSBURG, PENNSYLVANIA

Pour l'année finissant le 31 décembre, 1913, publié de conformité avec l'acte 341 de l'Assemblée Générale pour l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital versé	$ 200,000.00
Actif	1,835,746.31
Passif moins capital et surplus	882,830.50
Surplus	752,915.81
Primes reçues en Louisiane, 1913 — Feu	6,759.86
Pertes payées en Louisiane, 1913 — Feu	6,754.86

Agents
LUCAS E. MOORE & CO
1 mars-30f

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louise Betz vs. Mme Stella Alexander.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60800 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième District de cette ville, le MARDI, 7 Avril, 1914, à 11 hrs. du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Un coffre fort, une table, un lit, une armoire, une glacière, 4 chaises, un lavabo, une armoire, une table de toilette, une table de milieu une chaise, une armoire à glace, une table de toilette, un lavabo, une table, trois chaises, un porte essuie mains, etc.,

Saisie dans le procès ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
JEWELL SPERLING, avocat pour le demandeur.
mars 27 avril 1-7

ANNONCE JUDICIAIRE

James Brown vs. Mlle Virginia West.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 62344, — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan, en mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville le SAMEDI, 4 avril, 1914, à onze heures a. m. la propriété suivante à savoir:

Un piano et un tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. GUILBAULT, avocat pour le demandeur.
mars 21-31 avril 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Marie Bernichon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,004 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest A. Carrere, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
mars 25 30—avril 3

Succession de Anais Armant veuve de E. Legenere.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 107,283 — Division A — Avis est par le présent donné à toutes autres personnes intéressées et aux créanciers de cette succession d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par James Legendre, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JAMES LEGENDRE, Exécuteur.
mars 21-26-30

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA PROVENCE, 1er avril.
†FRANCE (neuf), 8 avril.
*LA LORRAINE, 15 avril.
*LA SAVOIE, 22 avril.
†LA PROVENCE, 29 avril.
†FRANCE (neuf), 6 mai.

Départs spéciaux de New-York du Samedi.

*CHICAGO, 11 avril.
*NIAGARA, 18 avril.
†ROCHAMBEAU, 25 avril.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havana-Canaries-Corunna-Havre

S. S. ST. LAURENT, 2 avril.

Passage de cabine.....$80.00
Passage d'entrepont.....$30.50

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud.
No. 809 rue Commune, Balise Hennen.
1er mars—1s

E. CLAUDEL OPTICIEN
918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale — Verres de Course

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 480 Chaises de théâtre

Harvey H. Huth vs. 480 Chaises de théâtre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 105799 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan dans le local ci-après désigné le LUNDI, 30 mars, 1914, à 10 h. 30, la propriété suivante décrite à savoir:

En l'entrepôt No. 414 rue Sud Dorgenois.

480 chaises de théâtre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
ANDREW M. BUCHMANN, Avocat pour le demandeur.
mars 19-20-25-30

ANNONCE JUDICAIRE.

Vente par le Shérif de Mulets et Chevaux.

William D. Philips vs. Dobard Wine and Liquor Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107811 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan le LUNDI, 6 avril 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir: Dans le local Nos. 129-135 rue Nord Galvez, entre les rues Canal et Iberville:

Une jument alezane. Un cheval hongre noir. Un cheval hongre noir. Un cheval hongre brun. Une mule brune. Une mule baie. Une mule brune. Un mulet alezan. Une mule brune. Un mulet brun.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS.—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
JOHNSON & FERNANDEZ, Avocats pour le demandeur.
mars 26 31—avril 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Louis Spiro vs. Louis J. Guillemet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107641 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 23 Avril, 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

1 Deux certains lots de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges etc., situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No. 1052 borné par les rues New Orléans, Miro, Galvez et Allenè designés par les Nos. 11 et 12 sur un plan dressé S. A. Nucyo, s'adjoignant l'un a l'autre et mesure chacun lot No. 11 dix huit pieds trois pouces de face à la rue Nouvelle Orléans soixante douze pieds quatre pouces et trois lignes de large en arrière, cent quarante cinq pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot 12 et cent cinquante quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté. Lot No. 12 trente pieds de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de cent quarante cinq pieds entre lignes parallèles.

2 Deux certains lots de terre situés dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus désignée, designés par la lettre A et B avec toutes les améliorations, droits etc., les dits lots mesurent suivant un croquis de Geo. De Armas D. V. V. daté du 20 Avril 1898, comme suit: Lot B trente trois pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de cent quatre vingt quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot désigné par la lettre A et cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Miro et court vers un certain point sur la rue Galvez. Lot A forme les coins des rues New Orléans et Grant et mesure trente trois pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue Nile-Orléans sur une profondeur de cent quatre vingt quatre pieds six pouces le divisant du lot B et une profondeur de cent soixant quinze pieds plus ou moins sur la rue Galvez et court aussi vers un point sur la rue Galvez.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, avocat pour le demandeur.
mars 20-21-27 avril 3-9-17-23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George J. Morris

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107556 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Mabel Morris de Poorter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. DEPOORTER, avocat.
mars 28 avril 2-6

Succession de William P. Hagerty

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107958 — Division C — Attendu que Mme Katherine McCloskey, vve de William P. Hagerty, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration de William P. Hagerty, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY et BENEDICT, avocats.
mars 28 avril 2-6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées du Premier District portant les numéros municipaux, 329-331 rue Alexander, entre les rues Palmira et Banks. Chaque lot avec les bâtisses et améliorations devant être vendu séparément.

Felix J. Dreyfous vs. A. B. Davis, Receveur Metropolitan Building Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107859 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos. quatre et cinq dans l'îlet No. 801, borné par les rues Banks, Palmyra, Murat et Alexander, sur une copie d'un croquis dressé par Walter J. Seghers, député, voyer de ville, daté du 16 mai 1912, et annexé à l'acte 676 de 1912, passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire. Suivant le quel dit croquis, les dits lots s'adjoignent et mesurent à savoir: Lot No. quatre à une distance commençant à quatre vingt dix pieds de la rue Banks, trente pieds de face à la rue Alexander, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds quatre pouces et six lignes et lot No. Cinq, commençant à une distance de cent vingt pieds de la rue Banks, vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Alexander, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
A. D. DANZIGER, avocat pour le demandeur.
mars 28 29—avril 3 9 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du septième district.

I Propriété améliorée formant le coin des rues Sycamore et Adams portant le No. municipal 7700 rue Sycamore.

II Lot vacant sur la rue Adams adjoignant et à l'arrière du lot ci dessus.

James Brown versus Manning C. Staples et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107385—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 9 Avril 1914 à midi la propriété suivante décrite à savoir

I Une certaine parcelle de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., située dans le septième district de cette ville dans l'îlet No. 107 borné par les rues Sycamore, Adams, Burdette et Panola formant le coin des rues Sycamore et Adams et mesurant plus ou moins quarante cinq pieds quatre lignes sur la rue Sycamore sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Adams de cent vingt pieds six pouces et six lignes.

II. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits voies et privilèges etc., situé dans le même district et îlet que la propriété ci dessus et à une distance d'environ cent vingt pieds six pouces et six lignes, du coin des rues Sycamoremore et Adams mesurant plus ou moins, vingt neuf pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Adams sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes égales et parrallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un depot de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, avocats pour le demandeur.
mars 6-13-20-27- Avril 3-8-9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du troisième district, portant le numéro municipal 2211 rue des Français entre les rues Tonti et Miro.

Dixie Homestead Association vs. Mme Adèle A. Andrews Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107566 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville le JEUDI, 16 Avril, 1914, à Midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle ou pièce de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, prescriptions et dépendances qui y appartiennent ou en dependent de quelque façon. Située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysés, des Français, Force, actuellement Tonti, et Liberal, actuellement Miro, et mesurant trente pieds de face à la dite rue des Français, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant la moitie longitidunale la plus proche de la rue Liberal, actuellement Miro, et désigné par le numéro douze de l'îlet numéro quatre-vingt-cinq, sur un plan du dit îlet joint à un acte passé devant C. Pollock, ancien notaire, en cette ville le 18 Juin, 1880 et aussi désigné par le même numéro sur un plan ou croquis de voyer dressé par A. D'Hennecourt en date du 9 Octobre 1867, et joint pour référence à un acte passé devant James Graham, ancien notaire le 10 Octobre, 1880.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
GEO. MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.
mars 13-14-27 Avril 3-10-16-16

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District, formant le coin Music et Law; portant les numéros municipaux 2600 et 2602 rue Music.

Union Homestead Association vs. Mme Veuve Frederick Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107836 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à Midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 1403, borné par les rues Music et Law, Florida Walk et l'avenue St-Roch, désigné comme lot No. 16, sur un plan fait par E. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 31 octobre 1910, attaché à un acte de vente par Mme Mamie Wallace, épouse de Joseph Johnson, à Frederick G. Meyers, devant Francis D. Charbonnet, notaire, dans et pour cette Paroisse, le 23 Novembre, 1910; le dit lot, d'après ce plan, forme le coin des rues Music et Law, et mesure trente (30) pieds de face sur la rue Music, par une profondeur et face à la rue Law de cent cinq pieds (105') entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON et CARROLL, Avocats pour la demandresse
mars 28 29—avril 3 9 17 24 30

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième district formant le coin de la rue Music et Nord Miro, bâtisses portant le No. municipal 2000 et 2002 rue Miro.

Union Homestead Association vs Frédérick G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107835—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi la propriété suivante decrite a savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dependent ou qui y a appartiennent de quelque façon situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'îlet 1108, borné par les rues N. Miro, autrefois Liberal, N. Tonti, autrefois Force, St. Roch et Music, le dit lot est désigné par le No. quatre (4), et mesure trente et un pieds (31), onze pouces (11), et huit lignes (8''') de face à la rue Music, sur cent quatre pieds (104'), dix pouces (10''), deux lignes (2'''), de profondeur et forme le coin des rues Music et Nord Miro, autrefois Force.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS—Comptant, l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON et CARROLL, Avocats pour la demandresse
mars 28 29—avril 3 9 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et d'accessoires d'une buvette.

William Deichman vs. A. A. Albert, et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No.107,586 — En vertu d'un writ de fieri facias contre A. A. Albert qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, dans le local ci-après désigné, le JEUDI, 9 avril 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local No. 1332 rue Perdido.

Le contenu et accessoires, stock, etc., de la buvette dans le dit local suivant inventaire enregisté.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS. — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, avocat pour le demandeur.
mars 28 29—avril 3 9

AVIS SPECIAUX

La Henry Peters Derrick and Lighterage Company, commencera à faire des affaires le 15 avril prochain. Les souscriptions pour les actions, qui sont de 200 dollars chaque, seront reçues au bureau. M. Henry Peters garantit un dividende annuel de 7 pour cent aux actionnaires. La compagnie aura les bateaux-grues suivants, que le public peut voir au débarcadère de la rue Clouet: Pelican (neuf) tout en acier; Louisiana, Spring Water, New Orleans.
HENRY PETERS, Secrétaire et trésoirier
mars 13-30f

Nouvelle-Orléans, Lne., 26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation.
C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans. Lne., 26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet.
27décif

AUX CHARGEURS ET CLIENTS DES POINTS DE LA RIVIERE MISSISSIPI ET DE SES TRIBUTAIRES.

Nlle Orléans, 15 mars, 1914.

Nous soussignés propriétaires et armateurs des vapeurs en opération sur la rivière du Mississipi et de ses tributaires, au nord de la Nlle Orléans, exigerons le paiement du fret d'avance de tous les chargeurs sur toutes les expéditions, le ou après le 24 mars, 1914.

(Signé)
Mississippi Packet Co., Wm. A. Duke, Pres.
Natchez Transportation Co., Wm. A. Duke, Pres.
Str. America, L. V. Cooley.
Str. S. L. Elam, H. M. Carter.
Str. Omaha, W. M. Carter par H. M. Carter.
Steamer W. T. Garig, E. C. Carter par H. M. Carter.
Comeaux-Landry Packet Co., Robt. J. Comeaux.
Str. F. M. Owens, Bradford Transportation Co., M. F. Bradford, Pres.
Str. Terrebonne, Bradford Transportation Co., M. F. Bradford, Pres.
Str. Houma, M. F. Bradford, Pres.
Str. J. H. Menge, M. F. Whitlaw, Capitaine.
Str. St. James, Geo. L. White, capitaine.
Str. J. H. Menge, J. V. LeBlanc, Commis.
Comeaux-Landry Packet Co., Geo. R. Landry, Commis.
mars 15-17f

CAMPHO-MENTHO

Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions.
janl3—tf

The 'Allenburys' Foods

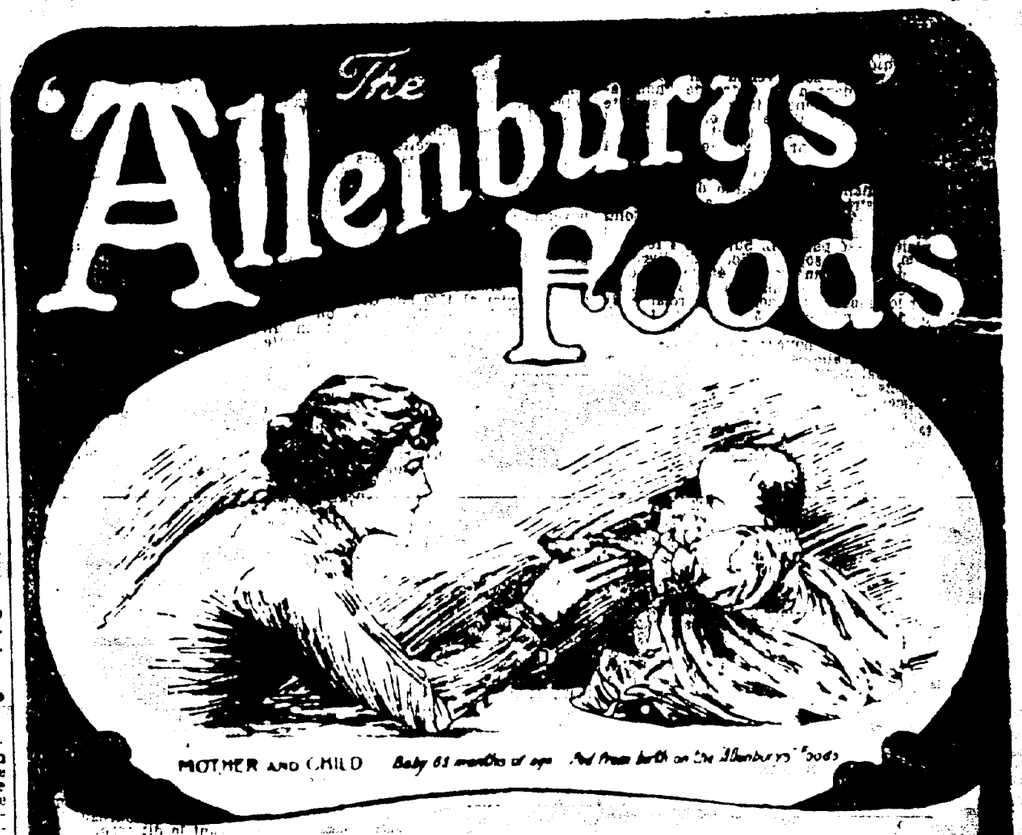

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

L'opuscule traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.